

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distribution et mise en ligne des professions de foi pour le second tour des élections départementales et régionales du 27 juin 2021

Angoulême, le 24 juin 2021

Depuis hier midi, les professions de foi des candidats pour le second tour des élections départementales et régionales sont consultables en ligne sur le site : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

Le grand public peut accéder aux professions de foi des candidats qui les ont déposés sur la plateforme dédiée. Ainsi, pour les élections départementales, toutes les professions de foi qui avaient été chargées pour le premier tour de scrutin pour les candidats qualifiés au second tour sont disponibles en version numérique.

Les candidats de la Charente qui souhaiteraient diffuser leurs documents de propagande sur la plateforme sont invités à se rapprocher sans délai du bureau des élections de la préfecture à l'adresse pref-circulaire-candidat@charente.gouv.fr

Par ailleurs, les documents de propagande en version papier seront déposés dans les boîtes aux lettres par les entreprises chargées de leur distribution (La Poste et Adrexo) jusqu'au samedi 26 juin après-midi. Les électeurs sont invités à relever leur courrier jusqu'en fin de journée ce samedi pour récupérer les enveloppes de propagande.

Si les plis ne pouvaient pas être distribués dans les temps impartis, La Poste et Adrexo indiqueront la quantité de plus non distribuables, qui se rajouteront aux plis non distribués « classiques » (changement d'adresse, logements non accessibles, etc.).

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle